



## L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PONT-A-CELLES RECHERCHE DES ACCUEILLANTS EXTRASCOLAIRES POUR CONSTITUER UNE RESERVE DE RECRUTEMENT

### **VOTRE FONCTION**

Vous assurerez l'accueil des enfants de 2.5 ans à 12 ans en dehors des heures de cours.  
Vous prendrez en charge leur encadrement et l'animation pendant l'accueil extrascolaire.  
Les contrats de remplacement peuvent couvrir une ou plusieurs périodes de travail : matin, midi, soir et mercredi après-midi.

### **VOTRE PROFIL**

Vous disposez d'un diplôme adapté à la fonction (auxiliaire de l'enfance, éducateur A2, animateur de centre de vacances) ou, à défaut, vous avez votre formation ATL de 100h.

Vous faites preuve de conscience professionnelle, d'autonomie et de rigueur dans l'exécution de votre travail.

Vous êtes capable de travailler en équipe.

Vous êtes prêt à accepter un travail à temps partiel et à horaire coupé (le matin, le midi, le soir et le mercredi après-midi).

Vous disposez d'un moyen de déplacement vous permettant de vous rendre facilement sur votre lieu de travail tenant compte des horaires coupés.

### **SPÉCIFICITÉ DU CONTRAT :**

Contrats de remplacement à horaires variables (maximum 25 heures/semaine).

**POUR POSTULER**, vous devez une lettre de motivation, accompagnée d'un CV et d'une copie des diplômes obtenus à [accueillextrascolaire@pontacelles.be](mailto:accueillextrascolaire@pontacelles.be) ou [nathalie.dupont@pontacelles.be](mailto:nathalie.dupont@pontacelles.be)

Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service extrascolaire au 071 84 90 72/78.

